



11 Octobre 2013

SORTIE APN

le marais de Laouadie



Restaurer et gérer le Marais De Laouadie

Depuis 2004, à la demande de la commune de Biscarrosse, propriétaire de 100 hectares du marais à Laouadie, des études, des inventaires de la flore et de la faune et des travaux d'aménagement y sont menés afin de revaloriser cette zone humide située entre le lac sud et le petit étang. Des actions qui associent aujourd'hui cinq partenaires qui ont signé une convention, en Aout 2011 : Alain Dudon, maire de Biscarrosse, Jean-Roland Barrère, président de la Fédération des chasseurs des Landes, Jacques Marsan, président de la Fédération de pêche, Gérard Belliard, président de l'ACCA et Michel Vincent, président de l'AAPPMA .

L'occasion de faire un point des actions entreprises et de rappeler les enjeux écologiques autour de cette zone humide, site classé et inscrit Natura 2000. Les travaux d'aménagement déjà entrepris et ceux qui sont envisagés visent à restaurer le fonctionnement hydrologique d'origine du marais perturbé par le canal transaquitain, un aspect rattaché à une demande d'autorisation spécifique dans le cadre de la loi sur l'eau.

La faune et la flore...

Osmonde royal, Myrica Gale ou Piment Royal, Ecuelle d'eau, Iris des marais, Arum Blanc, Typha ou Massettes, Bourdaine, Roseau Commun, Lysimaque commune, Salicaire commune, Drosera intermedia (plantes carnivores).

La faune, quand à elle, se constitue de hérons cendrés, hérons bihoreaus, Blongios nains, Martins pêcheurs, Balbuzards pêcheurs, Milans noirs, aigrettes garzettes , sarcelles d'hiver, d'oies cendrées, cigognes ou encore de tortues

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Ce marais se situe à cheval sur deux contextes: le Lac de Cazaux-Sanguinet et le Lac de Parentis-Biscarrosse. Il est alimenté par le premier et se draine dans le second.



SORTIE APN

le marais de Laouadie



Historique et statut



Le marais était autrefois une vaste zone marécageuse ouverte. Les acteurs locaux y faisaient pâturer leur bétail et récoltaient la matière première, à savoir la tourbe, pour se chauffer. Des routes ont été construites dans le site, tout comme un canal, reliant le marais à un petit étang, modifiant ainsi le fonctionnement hydraulique naturel. Ce site a connu le même sort que les zones humides landaises, c'est-à-dire la déprise agropastorale entraînant une colonisation par les ligneux et une fermeture du milieu avec perte probable de biodiversité. Le petit étang et le marais sont devenus Réserves de Chasse et de Faune Sauvage respectivement en 1976 et 2004.

GESTION DU SITE

La gestion du site a été mise en oeuvre en 2005, par la FDC40. Clairement, les principaux axes de gestion consistent à :

- . Retrouver un paysage d'antan par clayonnage, brûlage dirigé et pâturage
- . Favoriser l'apparition d'espèces de « cicatrisation » et la venue de l'avifaune (création de micro-dépressions)
- . Améliorer et valoriser les connaissances sur l'Aulnaie tourbeuse
- . Optimiser la reproduction du Brochet

Piment royal (*Myrica gale*)

Les buissons de Piment royal atteignent généralement 1 à 2 m de hauteur, dont les feuilles longues de 2 à 5 cm lancéolées sont insérées le long des rameaux. Le feuillage dégage une senteur résineuse. Cette espèce végétale semble être en diminution en France et a déjà disparu dans de nombreuses stations. La menace principale est la dégradation des zones humides et tourbières. Face à cela, l'espèce est soumise à protection dans certaines régions, mais pas en Aquitaine.



Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)

De couleur grise avec des tâches noires sur le dos, la Couleuvre à collier est présente dans toute la France. Il est possible de différencier les jeunes des adultes par la présence d'un anneau jaune autour de la tête qui s'efface en grandissant. Cette couleuvre semi-aquatique est la plus fréquente. Etant jeune, la Couleuvre à collier fréquente les mares, étangs, rivières et lacs, à la recherche de nourriture. Cependant, il se peut que les sujets adultes quittent ce biotope pour vivre complètement à l'écart de points d'eau. Cela explique sa présence presque partout en France. De plus elle se nourrit de lézards, d'amphibiens, de poissons et de rongeurs. Aujourd'hui, cette espèce réglementée bénéficie d'une protection communautaire



SORTIE APN

le marais de Laouadie

